Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Vol. 32 no 6 Edmonton, semaine du 6 au 12 février 1998 16 pages 60c



Dans l'ordre traditionnel: Paul Piquette, président sortant, serre la main de Reed Gauthier

AGA de l'ACFA régionale de Plamondon:

Avec Reed Gauthier, la boucle est bouclée

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

«Depuis le début, on a fait un grand bout de chemin. » C'est ainsi que Reed Gauthier résume le parcours de l'ACFA régionale de Plamondon, un organisme qu'il a aidé à mettre sur pied il y a vingt ans cette année et dont il vient de reprendre la présidence lors de l'assemblée annuelle, le 31 janvier dernier. Il remplace Paul Piquette, qui avait siégé exceptionnellement une troisième année consécutive, après modification des statuts et règlements lors de l'assemblée annuelle de 1997.

Lors du rapport du président, on a fait un bref rappel des activités effectuées au cours de l'année tout en rappelant que la grande fierté des gens de Plamondon, c'est le centre culturel et l'école francophone. Après les remerciements d'usage, ce sont les rapports financier et d'activités qui ont eu lieu. On y a démontré la bonne santé financière de la régionale avec un excédent des revenus sur les dépenses de près de 17 000 $. Au chapitre des activités culturelles, on souligne la tenue du Festival des moissons et la venue prochaine d'Angèle Arsenault à la Cabane à sucre ; on explique la mise sur pied du comité de La Causerie, le bulletin de la régionale, et on souligne les réalisations à la Mission du Lac la Biche. On parle enfin des projets spéciaux, dont le projet d'autofinancement de quatre régionales (Fort McMurray, Centralta, Bonnyville, Saint-Paul et Plamondon), ainsi que la collaboration avec l'École Beauséjour, la Bibliothèque de Plamondon et la Société de parents pour l'éducation française (SPEF) pour l'obtention d'une animatrice culturelle.

Le nouveau président de la régionale, Reed Gauthier, s'est fait un plaisir en entrevue de faire un retour en arrière sur l'histoire de la régionale: « Dès le début, la francophonie, on était perdu, on ne savait plus qui on était, on ne se regroupait plus... Avec la première régionale qu'on a formée il y a vingt ans, et dont j'étais le président provisoire, on a commencé à se regrouper, à faire des *parties*, se donner la permission d'être ensemble. Après ça, les gens étaient contents, il fallait agrandir, se trouver un local...De là, j'ai vu la culture francophone de Plamondon retrouver ses valeurs, ses racines. C'était maintenant correct de parler français.»

C'était aussi l'époque où les préoccupations scolaires commençaient à se faire sentir, et le phénomène de l'immersion française gagnait en popularité. «Après ça, l'immersion a commencée, explique Reed Gauthier. C'est pas de ça dont on avait besoin, mais c'était un début. Il fallait commencer avec quelque chose de plus doux. Par la suite, on a réussi à avoir l'école française. Mais en regardant autour de nous, on s'est rendu compte qu'il y avait d'autres besoins à combler.»

Une priorité de la régionale cette année sera le projet de foyer d'accueil pour les aînés francophones de la région. «À Plamondon, explique Reed Gauthier, on doit aussi faire une place pour nos vieux. Ça fait un bout de temps qu'on en parle, mais là on est plus en mesure de le faire. On a le terrain en vue.

suite à la page 16...

Cette semaine...

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881

"Le cerveau est un merveilleux organe. Il démarre au moment où vous vous levez et ne s'arrête qu'au moment où vous arrivez au bureau."

- Robert Frost

Le Collège des Grands Lacs

De la formation traditionnelle dès septembre

YVES LUSIGNAN

Ottawa

La formation à distance a ses limites. C'est ce qu'a compris le Collège des Grands Lacs, qui annonce un virage important dans le mode de prestation de ses programmes.

Fini le tout-informatique. À compter du mois de septembre, le seul collège ontarien dont le mandat était de livrer des cours exclusivement par le biais de la formation à distance, offrira aussi des cours selon le mode traditionnel.

Exit donc la formation simultanée à distance dans les cinq sites d'accès de Toronto, Hamilton, Penetanguishene, Welland et Windsor. À la place, un campus principal et permanent à Toronto en 1999-2000 et deux campus satellites à Welland (1999-2000) et Windsor, dont l'agrandissement est prévu pour l'an 2002-2003.

Hamilton et Penetang seront toujours des sites d'accès pour la formation des adultes, la formation à temps partiel et l'alphabétisation, mais il est maintenant exclu d'y offrir de la formation postsecondaire à distance. Et en plus, ces deux sites devront s'autofinancer et être rentables, ce qui est déjà le cas à Penetang, sous peine de disparaître. Être rentables, c'est par exemple développer des projets spéciaux, comme l'alphabétisation, la formation sur mesure, et des ententes avec le secteur privé pour la formation des employés.

Le Collège des Grands Lacs a ouvert ses portes en 1995 et est financé grâce à un fonds de démarrage de 15,7 millions sur cinq ans, qui a été négocié dans le cadre d'une entente fédérale-provinciale plus large, englobant la création des trois collèges communautaires francophones de l'Ontario.

Le collège offre cette année une douzaine de programmes à tout au plus 214 élèves, des adultes pour la plupart. Avec le virage annoncé par la direction, le nombre de programmes passera dès septembre à 18 (conditionnel au financement), pour grimper progressivement à 36 en l'an 2009-2010, année où le nouveau collège aura atteint son plein potentiel avec, espère-t-on, 1 500 apprenants.

La direction du collège reconnaît aujourd'hui que la communauté francophone et les jeunes du secondaire ne veulent rien entendre d'un collège «sans murs». Ce qu'ils veulent, c'est un campus avec tous les services qui y sont traditionnellement reliés, comme un gymnase, des laboratoires, un bar, une cafétéria et ainsi de suite. Bref, les jeunes de la génération de la réalité virtuelle veulent évoluer dans un milieu de vie réel. Résultat: le collège a perdu depuis trois ans un nombre considérable d'élèves au profit des collèges anglophones.

Si la formation à distance fonctionne très bien pour les cours théoriques de première année, les choses se compliquent lorsque vient le temps d'enseigner les aspects pratiques. Il est en effet difficile d'imaginer une infirmière expliquer, à distance, comment faire une injection à un patient sans la présence physique d'un «cobaye».

Mais il y a plus. Les projections budgétaires jusqu'en 2010 révèlent que ce qu'il était convenu d'appeler «la voie de l'avenir», coûte en fait beaucoup plus cher que l'enseignement traditionnel sur campus. Pour respecter son plan de développement le collège devrait, par exemple, débourser 60 000 $ pièce pour l'achat de 5 caméras digitales pour équiper autant de centres d'accès. En fait, la formation simultanée oblige la direction à tout multiplier par cinq: techniciens, laboratoires, avec les coûts qu'on imagine en bout de piste.

On estime à 95 millions de dollars le coût de la formation à distance simultanée dans les cinq centres d'accès d'ici 2010, comparativement à 53 millions avec le nouveau modèle pédagogique mixte qui est maintenant proposé par l'administration du collège, incluant l'aménagement d'un campus principal à Toronto.

Le plan de développement du nouveau Collège des Grands Lacs a demandé six mois de travail, et a été réalisé en collaboration avec le ministère de l'Éducation de l'Ontario et le ministère du Patrimoine canadien. Bien que très au fait du virage annoncé, les deux paliers de gouvernement n'ont pas encore confirmé leur participation financière à cette relance du collège. Cela n'inquiète pas la direction, qui croit bon annoncer à la communauté franco-ontarienne ses couleurs dès maintenant, de façon à favoriser une hausse des inscriptions en septembre prochain.

Région de Westview:

Il y aura peut-être un cercle local

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

Suite à un rapport sur l'intérêt des francophones de la région de Hinton, Edson, Jasper et Grande Cache, l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) a décidé de soutenir la création d'un cercle local pour développer la communauté francophone de cette région.

C'est Jean-Sibert Lapolice qui avait été chargé, l'été dernier, de sonder la population francophone de la région Westview afin de déterminer s'il y avait un intérêt avoir des activités en français. L'organisation d'un barbecue et d'une messe en français ont permis de réunir les francophones afin de leur distribuer un questionnaire qui a été remis à 150 francophones. De ce nombre, 54 ont été complétés et retournés.

À la lumière des réponses obtenues, l'exécutif de l'ACFA provinciale s'est penché sur la question et a adopté des recommandations. «Nous avons l'intention de soutenir activement la création d'un cercle local dans cette région qui n'est encore desservie par aucun bureau régionale de l'ACFA», indique Louisette Villeneuve, la présidente de l'ACFA provinciale.

Les résultats du sondage démontrent que 68,5% des répondants vivent dans la région de Westview depuis au moins cinq ans et que 66,7% comptent y demeurer pendant plus de cinq ans. C'est donc dire qu'un bassin de francophones habite la région de façon permanente. «La région comptait 830 francophones en 1991 sur une population totale estimée à 19 853 personnes, croit Mme Villeneuve. Nous sommes convaincus que ces chiffres seront plus élevés dans le recensement de 1996 puisque cette région a connu un grand essor économique au cours des dernières années», ajoute la présidente.

«Notre mandat est de veiller au bien-être de tous les membres de la communauté francophone de l'Alberta. Le développement régional est une priorité pour l'ACFA et nous entendons y consacrer toute l'énergie nécessaire.»

Pour l'instant, un projet de salon du livre à Jasper et à Grande Cache ainsi qu'un projet de tournée du groupe *Les Bûcherons* en mars prochain sont les prochaines activités francophones prévues pour la région.

2 175 $ pour La Cité francophone

Edmonton

Dans le cadre de la campagne de financement «Bâtissons ensemble», le comité du Beaujolais nouveau a remis, le 27 janvier dernier, un chèque de 2 175 $ à La Cité francophone d'Edmonton. Cette somme représente les profits de la soirée de dégustation de vin tenue en novembre dernier. Cette année, la soirée de dégustation du Beaujolais nouveau aura lieu le 19 novembre, à La Cité francophone.



Sur la photo, on reconnaît les membres du Comité Marc Vigneron, Yvette Tellier, Jean Patenaude, Murielle Renaud, Fleurette Kuberski (La Cité), Léon Lavoie et Denis Colette (La Cité). Absent sur la photo: Pierre Boutet.

Photo: François Pageau

Publié en français:

Un guide pour les femmes en affaires

YVES LUSIGNAN
Ottawa

Vous êtes une femme et vous désirez depuis longtemps vous lancer en affaires, et vous recherchez des conseils...en français. Ne cherchez plus: la Fédération des femmes canadiennes-françaises vient de publier un guide à votre intention.

Intitulé *S'organiser... pour brasser des affaires*, ce guide de démarrage d'une entreprise s'adresse autant aux femmes qui veulent se lanceren affaires seules, qu'à celles qui veulent créer une entreprise avec d'autres ou qui embauchent du personnel.

Il met aussi l'accent sur les projets collectifs de développement économique, comme les coopératives de travail et les réseaux d'entreprises, et propose des outils et des ressources pour favoriser la réussite des projets entrepris par des femmes.

Plan d'affaires, financement, marketing, gestion du personnel et bien d'autres sujets d'importance sont traités dans ce guide d'une centaine de pages rédigé par Lucie Brunet.

Selon une enquête de Statistique Canada réalisée en 1994, 10 pour cent de toutes les femmes sur le marché du travail étaient des travailleuses autonomes, comparativement à 17 pour cent pour les hommes. Leur revenu moyen était de 18 400 $ en 1993, comparativement à 25 900 $ pour les travailleuses salariées.

Conférence du sociologue Claude Denis

Speak White: les Premières Nations et le post-colonialisme canadien

FRANÇOIS PAGEAU

Edmonton

C'est le 29 janvier dernier que Claude Denis, professeur de sociologie à la Faculté Saint-Jean, prononçait une conférence portant sur le post-colonialisme et les Premières Nations. C'était aussi l'occasion d'effectuer en français le lancement de son récent ouvrage *We Are Not You, First Nations and Canadian Modernity*. Cet événement se déroulait dans le cadre des activités de l'ACFAS, l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, section Alberta.



Photo: François Pageau

Claude Denis, auteur du livre *We Are Not You: First Nations and Canadian Modernity.*

«Je l'ai écrit en anglais pour rejoindre le public à qui est destiné le message contenu dans mon livre», explique Claude Denis. Ce qui ne l'a pas empêché de passer quelques nuits blanches à douter de la justesse de son choix. Il a ensuite présenté les grandes lignes de l'analyse que constitue son livre. Du colonialisme externe au colonialisme interne en passant par la condescendance des pays occidentaux, Claude Denis explique certains éléments de sa grille d'analyse et porte sur le nationalisme *Canadian* un regard critique. Il remet aussi en question la supériorité tacite de la modernité libérale et la notion d'évolution en histoire.

C'est en 1992, au moment de l'accord de Charlottetown, que Claude Denis tombe sur un article dans le *Globe and Mail* traitant d'une poursuite judiciaire en Colombie-Britannique. Selon l'auteur de l'article, cette poursuite qui met en cause un groupe d'Amérindiens Salish contre un des leurs est une illustration de la confrontation entre droits individuels et droits collectifs. Le plaignant, Joseph Peters, poursuit un groupe de sa communauté pour l'avoir forcé à se soumettre à un rituel d'initiation alors qu'il ne le désirait pas.

Sa curiosité portant sur les motifs du groupe d'Amérindiens n'ayant pas été satisfaite, Claude Denis a décidé d'approfondir sa recherche et d'interviewer plusieurs des acteurs du drame. La réflexion qui naît de cette recherche alimentera la rédaction de son livre.

Claude Denis explique que le jugement rendu dans cette cause illustre bien deux langages qui s'affrontent, deux systèmes de références et de valeurs qui sont en rapport de force inégal. La seule façon, selon lui, d'éviter la confrontation et l'injustice, lorsqu'on traite du droit inhérent des Premières Nations au gouvernement autonome, est de faire preuve d'une plus grande ouverture d'esprit et surtout de respect de la différence, d'où le titre de son livre, *We Are Not You*.

Une trentaine de personnes s'étaient déplacées pour entendre la conférence et ont repoussé les limites de la période de questions afin d'approfondir certains concepts touchant à l'identité et l'appartenance à une communauté. Une réception suivait la conférence, donnant ainsi aux spectateurs l'occasion de discuter avec l'auteur dans un cadre moins formel.

Tante d'une religieuse d'Edmonton

Mère Marie-du-Saint-Esprit déclarée vénérable

FRANÇOIS PAGEAU

Edmonton

La fondatrice des Soeurs missionnaires de l'Immaculée-Conception, Mère Marie-du-Saint-Esprit, a été déclarée vénérable par le pape Jean-Paul II le 18 décembre dernier à Rome. Il s'agit de la première étape vers la béatification. Née Délia Tétreault en 1865 à Marieville, au Québec, et décédée en 1941, cette religieuse fut la soeur d'un des fondateurs de Végreville, Benoît Tétreault, qui fut l'un des trois premiers colons canadiens-français à s'établir à cet endroit en 1893.

Délia Tétreault fonde en 1902 les Soeurs missionnaires de l'Immaculée-Conception, le premier institut missionnaire féminin au Canada qui deviendra une congrégation deux ans plus tard. Quinze religieuses de la nouvelle congrégation s'embarquent en 1909 vers la Chine. Dès la première année, plus de 1,500 enfants sont baptisés. En 1913, ces missionnaires ouvrent la léproserie de Shek Lung qui reçoit plus de 800 patients et est alors considérée comme la plus grande institution de ce genre au monde. Cette congrégation comprend aujourd'hui plus de 800 religieuses et compte des centres en Afrique, en Asie et dans les deux Amériques. En raison de sa santé fragile, Délia Tétreault ne fut jamais en mesure de se rendre dans les pays étrangers où oeuvraient ses consoeurs.



Soeur Angélina Tétreault a.s.v., nièce de Vénérable Délia Tétreault, dans la Salle de souvenirs de sa tante à la Maison-Mère des Soeurs missionnaires de l'Immaculée Conception, en 1986 à Montréal.

Soeur Angélina Tétreault, nièce de Délia, se rappelle de sa rencontre avec sa tante lorsqu'elle lui a avoué qu'elle désirait entrer dans les ordres, mais dans une autre congrégation qui s'occupait d'éducation plutôt que de missionnariat: « Elle était très contente, elle me disait qu'elle connaissait bien la congrégation des soeurs de l'Assomption où j'allais faire mon noviciat. Au cours des années qui ont suivi, je suis allée assez souvent rendre visite à ma tante».

Les premières démarches pour faire béatifier Délia Tétreault ont commencé en 1982 et ont reçu l'appui de l'archevêque de Montréal. C'est Pauline Longtin, vice-postulatrice de la cause, qui travaille d'arrache-pied depuis de nombreuses années pour parvenir à la béatification de la fondatrice. Soeur Longtin a passé plus de 15 ans en qualité d'infirmière en Zambie et au Malawi.

Maintenant que Délia Tétreault est déclarée vénérable, il faut trouver un miracle attribuable à son intercession pour ouvrir la procédure de béatification.

Pour l'instant, on prévoit une messe célébrée à Montréal par le Cardinal Jean-Claude Turcotte.

ÉDITORIAL

Le politicien-Téflon s'égratigne

«A loonie is a loonie is a loonie.» C'est en ces termes que Ralph Klein a défendu le fait que les subventions communautaires soient rattachées aux revenus des loteries plutôt qu'au fond général du gouvernement, comme le reste des revenus.

Bizarre.

J'aurais cru qu'un commentaire comme le sien prouverait le contraire.

En effet, si l'argent n'a pas d'odeur, pourquoi donc le gouvernement s'entête-t-il à garder les revenus de loteries séparés du fond général? Pourquoi faut-il que les bonnes oeuvres soient nécessairement financées par les revenus du jeu?

Tout simplement parce que cela donne bonne conscience au gouvernement, une sorte de blanchiment moral des revenus du système de loteries.

Avant l'introduction des loteries vidéos, le gouvernement amassait déjà suffisamment d'argent avec les autres formes de jeu (casinos, bingos, etc...) pour financer les oeuvres charitables et communautaires de la même façon qu'aujourd'hui, c'est-à-dire environ 120 millions de dollars sur les quelque 150 millions perçus.

Avec l'introduction des loteries vidéo, les revenus ont atteint des sommets inégalés, portant les revenus du jeu à plus de 600 millions de dollars, dont 459 proviennent directement des VLT. Pourtant, le total des sommes versées aux organismes communautaires et charitables demeure sensiblement le même.

Et les coûts sociaux rattachés à cette forme de jeu, qui crée une dépendance extrêmement destructrice, sont effarants. Sans parler du fait que les loteries constituent, pour reprendre le mot d'un sociologue, une redistribution de la richesse vers le haut. Autrement dit, les pauvres supportent le fardeau financier des activités de la classe moyenne, laissant aux plus nantis la liberté de s'enrichir encore plus. On a beau vivre dans une société individualiste, il y a des limites morales que même le premier ministre de l'Alberta ne peut franchir qu'à ses dépens. La controverse entourant les revenus de loterie engendre maintenant une réflexion sociale qui aurait dû se faire il y a longtemps. Et cette controverse expose au grand jour les dissensions internes du caucus conservateur entre les partisans d'un conservatisme fondamentaliste, basée sur des valeurs morales, et le conservatisme basé sur des valeurs de néolibéralisme et dont le plus ardent défenseur est Ralph Klein lui-même.

L'ironie de la situation, c'est que les conservateurs de droite rejoignent une certaine gauche dans leur préoccupation des conséquences sociales du jeu.

Pour les libéraux, cette controverse représente aussi une première attaque solide effectuée dès la rentrée parlementaire, démontrant ainsi qu'une opposition joue un rôle crucial en démocratie, bien que le gouvernement ait tenté de nous faire croire le contraire l'automne dernier.

Ralph Klein aura fort à faire dans les prochaines semaines pour se dépêtrer de ses déclarations à l'emporte-pièce des dernières semaines. La cuirasse du politicien Téflon, sur le dos de qui tout coulait, laisse maintenant voir des traces d'usure.

François V. Pageau

LE PRÉSIDENT AMÉRICAIN IDÉAL

Michel Lavigne ©APF-280

COURRIER DU LECTEUR

Monsieur le rédacteur,

Depuis plusieurs années, j'étudie davantage la langue française et j'écoute souvent les réseaux disponibles dans ma langue maternelle. Ça m'étonne d'entendre souvent des anglicismes et expressions anglaises parmi cette population professionnelle et générale du Québec où on veut banir l'affichage de l'anglais partout.

Quelques exemples:

-le «design» d'une maison

-le «pattern» suivi

-pendant un «brain storming»

-le «look» qu'on veut lui donner (on prononce «look» «louque»)

-Okay (oquai)

Et il y en a plusieurs autres!

Comme bien d'autres, je déplore le fanatisme et la fureur, au nom de la langue, et je trouve cela étrange, même ironique que «tout de même» on ait besoin de mots anglais pour exprimer ses «feeling» (sans s) (un autre mot entendu souvent)

Agathe Joly-Swiderski
Edmonton

PS. *Je lis régulièrement le Franco. J'aime beaucoup le courrier (correspondants) des régions.*

Merci!

Directeur: **François Pageau**
Adjointe Admin.: **Micheline Brault**
Journaliste: **Patricia Hélie**
Infographiste: **Charles Adam**

Fondation Donatien Frémont, Inc.



Tél (613) 241-5700



Le Franco est membre de l'APF. Au niveau national, il est représenté par OPSCOM. *Le Franco* est imprimé par Gazette Press Ltd, de Saint-Albert. Reproduction des textes, en tout ou en partie, est autorisée avec mention de la source. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du *Franco*.

Le Franco

#201, 8527 - 91e rue, Edmonton (AB) T6C 3N1
téléphone: 465-6581 télécopieur: 469-1129

Correspondants:

Calgary Alain Bertrand
Centralta Martin Blanchet
Fort McMurray Nicole Pageau
Lethbridge Mireille Dunn
Plamondon Joël Lavoie
Medecin Hat
Red Deer Claire Hélie
Rivière-la-Paix Noëlla Fillion
Saint-Paul

Les Micros-fun de Plamondon - Lac La Biche

Un moment historique pour les artistes

JOEL LAVOIE

Plamondon

Le 26 janvier dernier était un moment historique pour les artistes de Plamondon. En effet, les musiciens se sont réunis pour monter un studio et créer l'association *Les Micros-fun de Plamondon - Lac La Biche.*

La région de Plamondon est reconnue pour le talent de ses nombreux musiciens francophones. Tous ces musiciens ont maintenant une association et un toit pour se regrouper puisque l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA), régionale de Plamondon met des espaces à leur disposition dans son centre culturel.

L'association *Les Micros-fun* a pour but de regrouper les artistes francophones de la région, de promouvoir et d'encourager leur talent. Bernard Plamondon a été élu comme premier président. Les autres membres du conseil d'administration sont: Darrell Plamondon, Réginald Plamondon, Kim Plamondon, Denis Bonsaint, Melvin Gauthier et Alcide Ulliac. Une fois l'assemblée terminée, les membres de la nouvelle association n'ont pas perdu de temps pour établir leurs priorités: premièrement, faire les ajustements électriques nécessaires, deuxièmement, installer une serrure codée qui donne un accès maximum au studio à tous les membres et troisièmement, monter de faux murs de façon temporaire.



Bernard Plamondon, nouveau président des Micros-fun de Plamondon
Photo: Joël Lavoie

Selon Bernard Plamondon, le conseil d'administration qui a été élu représente bien les différents groupes de la région puisqu'un représentant de chacun d'eux siège sur le conseil d'administration. Le studio sera disponible aux membres tous les soirs ainsi que les fins de semaine pour répéter et s'amuser. Plusieurs musiciens disposeront ainsi d'un endroit pour laisser leur matériel de façon permanente.

L'assemblée générale a aussi permis de déterminer deux catégories de membres: les membres musiciens qui auront accès au studio pour répéter et pour s'enregistrer et les membres de soutien qui auront accès gratuitement aux spectacles qui seront donnés par *Les Micros-fun*. On espère d'ailleurs commencer bientôt à offrir deux vendredis de rencontre par mois où tous les artistes seront invités à jouer ensemble. Dès que les résultats seront jugés intéressants, le public sera invité à assister à ces soirées.

Selon le nouveau président Bernard Plamondon le studio de musique devrait être un succès puisque les ressources des membres des *Micros-fun* sont nombreuses. Que ce soit du côté des instruments et du matériel technique dont dispose chacun ou du côté des connaissances des différents membres (comme par exemple Darrell Plamondon qui possède une formation detechnicien), tous les éléments sont réunis pour assurer le succès de l'organisme.

Les membres espèrent maintenant trouver le financement afin de se doter des ressources technologiques qui permettraient aux différents groupes de pouvoir enregistrer leurs efforts. On espère aussi que les différents groupes pourront, à tour de rôle, se produire devant le public. Cela permettrait à chacun de se produire devant une foule et ouvrirait les portes du studio à toute la communauté.

Et en avant la musique...

Entente entre les conseils scolaires et le Conseil de santé

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

Les sept conseils scolaires de la région d'Edmonton, dont le Conseil scolaire du Centre-Nord, et le Conseil de santé de la capitale viennent de signer une entente cadre visant à améliorer les services de santé auprès des élèves.

Une année de consultation aura été nécessaire afin d'établir les priorités en matière de santé, dont la principale est l'amélioration du service de dépistage des besoins chez l'élève. L'exercice avait pour but de mieux relocaliser les professionnels en place, comme les infirmières, dans les écoles de la région.

Pour le Conseil scolaire du Centre-Nord, l'intérêt de faire partie d'une telle entente se situe au niveau des services disponibles. «Ce qui nous intéresse et la raison pour laquelle on a voulu faire partie de cette entente, c'est pour s'assurer que les services qui sont offerts à la communauté étudiante anglophone soient également disponibles à la communauté francophone», précise Denis Tardif, le président du Conseil scolaire.

Par le passé, le conseil a déjà eu quelques difficultés à obtenir certains services spécialisés de la part du Conseil régional de santé de la capitale. «Avec cette entente, on espère que ça va ouvrir les portes et que ça va faciliter davantage l'accès aux divers services pour nos élèves en besoin, surtout en orthophonie et au niveau des enfants qui ont des problèmes médicaux multiples.»

Outre le Conseil du Centre-Nord, les conseils scolaires qui font partie de l'entente sont le *Edmonton Catholic Schools*, le *Edmonton Public Schools*, le *Elk Island Public Schools*, le *Greater St. Albert Catholic Regional Division*, le *Sherwood Park Catholic Schools* et le *St. Albert Protestant Schools*.

Le **Bal aux bines II:**

Une tradition qui renaît



Rémy et Denise Cyr de Legal ont eu beaucoup de plaisir lors de la deuxième édition du Bal aux Bines de l'Amicale Saint-Jean.

Edmonton

Tout près de deux cents anciens et anciennes de la Faculté Saint-Jean se sont rassemblés au centre communautaire Bonnie Doon afin de participer à ce qui est maintenant convenu d'appeler un rendez-vous annuel: le *Bal aux Bines*.

C'est dans une atmosphère empreinte de chaleur et de franche camaraderie que les invités (dont certains sont venus d'aussi loin que Winnipeg) ont renoué avec la tradition. Un succulent repas de circonstance et une soirée dansante fort animée ont contribué au succès de l'événement.

La doyenne, Mme Claudette Tardif, a profité de l'occasion pour souligner à quel point l'Amicale Saint-Jean représente un atout précieux pour le développement de la Faculté. «Les réussites d'une institution telle que la nôtre se font grâce à la détermination, la loyauté et l'engagement d'une équipe forte autant au niveau du personnel que des étudiants - nouveaux et anciens. Un des premiers objectifs que j'ai voulu atteindre lorsque je suis entrée en fonction était la relance de L'Amicale Saint-Jean», a-t-elle souligné.

À en juger par le deuxième *Bal aux Bines* de cette ère nouvelle, l'objectif est en bonne voie d'être atteint.

Le Carnaval de St-Isidore:

La tradition se poursuit

PATRICIA HÉLIE
St-Isidore

Depuis maintenant seize ans, les Franco-Albertains de la région de Rivière-la-Paix, mais aussi ceux d'un peu partout dans la province, se donnent rendez-vous dans le nord-ouest de la province en février pour participer au Carnaval de St-Isidore.

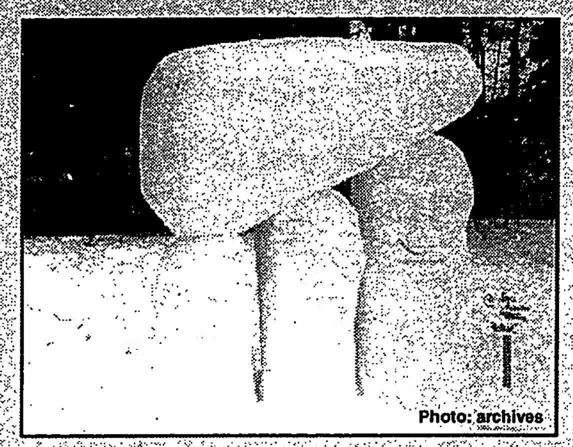


Photo: archives

Le concours de sculpture sur glace a toujours été une des activités les plus populaires lors du Carnaval de St-Isidore.

Cette année, la tradition se poursuivra les 13, 14 et 15 février prochains avec une foule d'activités extérieures et intérieures qui sauront, encore une fois, faire le bonheur des petits et des grands.

Petit changement cette année, le boogie bronco cédera sa place au volley ball sur raquette et à des jeux extérieurs alors que les activités qui ont fait la renommée du carnaval comme la tire sur la neige, le couronnement du roi et de la reine, les promenades en traîneau, le concours de sculpture sur neige, la boîte à chanson, le kareoke, la messe du carnaval et la criée seront toujours de la partie.

Comme par les années passées, la radio de Radio-Canada, CHFA, diffusera en direct du carnaval l'émission *Le café show*, de 6h00 à 10h00 le vendredi. Tout comme l'an dernier, l'émission sera animée conjointement par Jean-François Porlier et l'animateur du matin de CKRP, Jean-Pierre Quirion, pour être diffusée sur les ondes des deux stations. Jean-François Porlier sera d'ailleurs sur place toute la journée de vendredi pour faire des interventions en direct au cours des émissions *Mag-Ouest* et *Contact*. Radio-Canada poursuivra également la tradition en offrant le déjeuner du 13 février à ceux et celles qui assisteront à l'émission au centre culturel de St-Isidore.

C'est également de vendredi soir qu'aura lieu le couronnement du roi et de la reine du Carnaval. Cette année, huit jeunes de 15 et 16 ans, quatre garçons et quatre filles, se disputeront le titre tant convoité. Il s'agit de Lise Jacob de Tangent, Colette Dubois de Marie-Reine, Danica Noël de Guy, Mélanie Desbiens de St-Isidore, Jean Pierre Lavoie de St-Isidore, Raymond Bazan-Lindsay de St-Isidore, Jean-Marc Robert de St-Isidore et Luc Bessette de Jean-Côté. Le grand couronnement aura lieu vers 20h le 13 février.

La journée de samedi sera principalement consacrée aux activités extérieures, au souper à la canadienne et au grand bal de la nuit blanche alors que la journée de dimanche laissera toute la place à la messe du carnaval, au brunch ainsi qu'à la criée.

En Louisiane... Le français est aussi notre langue

PIERRE THÉRIAULT
l'Eau vive

LAFAYETTE

Ainsi nommée en l'honneur du Roi Louis XIV, la Louisiane était à l'origine un territoire énorme couvrant toute la vallée du Mississippi, découverte par des explorateurs français qui en avaient pris possession au nom de la France.

Les Acadiens présents en Louisiane sont des descendants des colons français venus s'installer dans les provinces maritimes du Canada au XVII[e] siècle. Déportés par les Anglais, les Acadiens se réinstallèrent le long des bayous et dans les prairies du sud-ouest de la Louisiane.

En fait, l'espoir de nombreux Acadiens était de pouvoir rejoindre la Louisiane, toujours française, et de s'y installer. cependant, les autorités anglaises en décidèrent autrement. Commença alors pour le peuple acadien une longue et interminable saga. Ainsi, certains furent déportés en France, d'autres cherchèrent en vain un havre de quiétude du côté des colonies anglaises depuis le Massachussetts jusqu'en Caroline du Sud.

Les Acadiens (ou Cajuns) représentent toujours le plus important regroupement de francophones aux États-Unis. Leur langue est principalement orale, transmise de génération en génération, faisant appel à un vocabulaire archaïque datant des XVI[e] et XVII[e] siècles et a des emprunts de mots et expressions de l'anglais et de l'espagnol, aussi bien que de dialectes indiens et africains. Encore parlée aujourd'hui, la langue française est utilisée par les personnes âgées qui avaient été élevées en français, mais aussi par les enfants qui l'apprennent aujourd'hui de manière intensive dans les écoles de la Louisiane.

Désormais, la Louisiane a officiellement son statut d'État bilingue et le français y est enseigné dans toutes les écoles primaires. Ce regain de vie pour la langue de Molière est en partie grâce aux efforts acharnés du Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL). C'est une agence de l'État de Louisiane créé en 1968 et dont la mission est de prendre toutes les mesures nécessaires au développement, à l'utilisation et à la préservation du français dans l'État de Louisiane, pour le bénéfice culturel, économique et touristique de l'État. Le CODOFIL a sous sa tutelle près de 150 enseignants provenant de communautés francophones, telles la France, la Belgique, la Suisse, le Nouveau-Brunswick et le Québec, afin d'assurer l'enseignement du français sur tout le territoire de la Louisiane.



Association multiculturelle francophone de l'Alberta (AMFA)

En 1998, l'accent sera mis sur les services d'accueil

FRANÇOIS PAGEAU

Edmonton

Parmi les activités prioritaires de 1998, l'accueil des nouveaux immigrants francophones retiendra l'attention des membres de l'AMFA en 1998.

C'est un des éléments soulignés par les membres de l'association qui tenait son assemblée générale annuelle le 30 janvier dernier. Pour bien remplir ce mandat, on prévoit remettre à jour la trousse d'accueil et offrir de la formation à la réceptionniste afin qu'elle puisse mieux répondre aux besoins des nouveaux arrivants.

Parmi les autres projets, on veut aussi sensibiliser les écoles d'immersion et françaises au multiculturalisme de la communauté francophone, offrir une programmation culturelle qui souligne les fêtes des différents pays représentés au sein de l'association et finalement se préoccuper de recrutement.

L'assemblée annuelle a aussi été l'occasion d'élire un nouvel exécutif. Ce dernier est maintenant composé de Robert N'Vondo, président; Mona Liles, vice présidente; Richard Toupin, secrétaire; Colette Taïb, trésorière; finalement Inès César, Kumba Weber et Jovimo Oma, conseillers.

Conseil de recherches médicales du Canada

3,3 millions de dollars injectés dans la recherche en santé à l'Université de l'Alberta

Edmonton

Plus de 3,3 millions de dollars ont été accordés la semaine dernière à des chercheurs en sciences de la santé de l'Université de l'Alberta, à la suite du récent concours pour les subventions du Conseil de recherches médicales (CRM).

Ces fonds sont principalement versés sous forme de subventions de fonctionnement qui permettent d'appuyer le travail individuel des chercheurs pendant une période de un à cinq ans. Les projets de recherche approuvés touchent un éventail de domaines, depuis la recherche sur une nouvelle classe d'analgésiques anti-inflammatoires pour le traitement de l'arthrite et sur l'utilisation plus sécuritaire des médicaments dans le traitement des maladies mentales, jusqu'aux études sur la régénération des nerfs et les maladies des vaisseaux sanguins.

En faisant cette annonce, l'honorable Anne McLellan, ministre de la justice, Procureur général du Canada et député d'Edmonton-Ouest, a déclaré: «Les investissements du gouvernement fédéral dans la recherche en santé, par l'intermédiaire du Conseil de recherches médicales, sont faits avec la conviction profonde que les connaissances engendrées par la recherche contribuent à améliorer la santé des Canadiens et sont à l'origine de découvertes essentielles à la vigueur du secteur des industries de la santé».

Les chercheurs de l'Université de l'Alberta ont présenté un total de 63 demandes de subvention lors du concours de septembre dernier. Seulement 15 ont été approuvées, soit un taux de réussite de 24 p. 100. Ce taux est supérieur au taux de réussite global de 19,6 p. 100 pour les demandes envoyées au CRM par les chercheurs de l'ensemble du Canada. Environ 270 chercheurs et employés de soutien travaillent présentement à l'Université de l'Alberta à des projets de recherche financés à raison de 14,8 millions de dollars par le gouvernement fédéral.



Office des transports du Canada — Canadian Transportation Agency



AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

RELATIF à une demande présentée par la Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique en vue d'obtenir l'autorisation de construire une ligne de chemin de fer qui s'étendra sur une distance de 12,6 kilomètres et se raccordera au point milliaire 103,2 de la subdivision Lacombe, à Prentiss, dans le comté de Lacombe, dans la province d'Alberta, comme il est indiqué sur le plan, profil et livre de renvoi daté du 5 septembre 1997, versé au dossier de l'Office des transports du Canada.

Référence n° R 8195/116-103.2

L'Office des transports du Canada (ci-après l'Office) tiendra une audience publique portant sur l'affaire précitée commençant

Date le lundi 2 mars 1998
Heure 10 h
Endroit David Thompson Ballroom, Holiday Inn, Red Deer
6500-67th Street, Red Deer
(Alberta) T4P 1A2

Conformément à l'article 98 de la *Loi sur les transports au Canada*, L.C. (1996), ch. 10, l'Office peut, sur demande, accorder l'autorisation de construire une ligne de chemin de fer s'il juge que l'emplacement de la ligne est convenable, compte tenu des besoins en matière de service et d'exploitation ferroviaires et des intérêts des localités qui seront touchées par celle-ci.

Les personnes qui ne peuvent assister à l'audience publique peuvent présenter leurs observations écrites dans l'une des langues officielles au moins cinq (5) jours avant la date de l'audience, en les faisant parvenir au secrétaire de l'Office à l'adresse indiquée ci-dessous, avec copie à :

M[e] Paul Guthrie
Procureur
Services juridiques
Compagnie de chemin de fer
Canadien Pacifique
2000 Gulf Canada Square
401, 9[e] Avenue Sud-Ouest
Calgary (Alberta)
T2P 4Z4
Fax : (403) 218-6770

Les personnes qui désirent soumettre des documents ou s'adresser au tribunal en français sont priées d'en aviser la soussignée au moins dix (10) jours avant la date de l'audience afin de lui permettre de prendre les dispositions nécessaires.

Toute personne qui désire prendre la parole devant le tribunal à l'audience publique doit aviser le Greffier le 2 mars 1998 entre 9 h 15 et 9 h 45 et quiconque fait une présentation écrite doit avoir au moins vingt (20) copies disponibles pour distribution à l'audience. Toute personne qui a besoin d'installations ou de services spéciaux à l'audience doit en informer le secrétaire le plus tôt possible à l'adresse indiquée ci-dessous.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Michelle L'Écuyer, Infrastructure ferroviaire, par télécopieur au (819) 953-5564 ou par téléphone au (819) 953-0321.

Marie-Paule Scott, c.r., Secrétaire, Office des transports du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0N9 Tél. : **(819) 997-0677**
Fax : **(819) 953-5253** ATS : **(819) 953-9705**

DATÉ le 23 janvier 1998

Canada

A toute vitesse

École nationale de théâtre

Il ne reste plus que quelques jours avant de s'inscrire à l'École nationale de théâtre du Canada pour l'année scolaire 1998-1999.

L'École offre quatre programmes en français et en anglais, soit interprétation, écriture dramatique, scénographie et production. Chaque candidat a droit à une audition, à une entrevue ou à la présentation d'un projet, selon le programme choisi.

Fondée à Montréal en 1960, L'ÉNT est la seule au Canada vouée exclusivement à la formation professionnelle dans les métiers de la scène.

Plusieurs diplômés de l'École connaissent aujourd'hui une grande carrière sur la scène, à la télévision ou au cinéma. On pense à Serge Postigo, Isabel Richer, Sylvie Drapeau et Dominique Lemieux, qui est la conceptrice des costumes du Cirque du Soleil.

Date limite pour s'inscrire: 15 février. Information: (514)-842-7954 **(APF)**

Premier album multimédia

Grande première. L'auteur-compositeur fransaskois Michel Marchildon vient de lancer le premier album multimédia francophone de l'Ouest canadien.

Ce tout nouvel album, qui s'intitule *Changer de peau* contient 13 chansons originales aux styles variés. Mais ce qui en fait l'originalité, c'est la piste CD ROM multimédia qui l'accompagne. Il s'agit d'un montage interactif qui nous entraîne dans le monde mythique des Plaines, dans l'univers francophone qui habite le chanteur-poète.

L'album est distribué en Ontario et dans l'Ouest par Distribution APCM.

Personnalité de l'année

La revue culturelle franco-ontarienne *Liaison* a choisi cette année Jean Malavoy à titre de personnalité franco-ontarienne de l'année dans le monde des arts et de la culture.

Bien connu pour son engagement dans la communauté artistique, il a notamment dirigé les destinées de la délégation culturelle canadienne aux derniers Jeux de la Francophonie, qui se sont tenues à Madagascar en août 1997. **(APF)**

La Nuit sur l'étang

La Nuit sur l'étang, «la folie collective d'un peuple en party!», dixit le communiqué, célèbre cette année son 25e anniversaire.

Le 7 mars à Sudbury en Ontario, 1 500 personnes fêteront et danseront à l'aréna de l'endroit, en français, avec les plus grands artistes de l'Ontario. Paquette, Aymar, Lemieux, Demers, Poliquin, Labelle et Brasse-Camarade et bien d'autres animeront la fête annuelle, sorte de pied de nez à tous ceux qui prédisent depuis un quart de siècle la disparition des francophones de l'Ontario.

Le 6e Gala de la Nuit aura lieu la veille, le vendredi 6 mars, au Pavillon Fraser de l'Université Laurentienne. Le Gala sera marqué par la remise du *Prix du Nouvel-Ontario,* qui couronne la carrière d'un artiste francophone, du *Prix de la Nuit sur l'étang*, qui est décerné à un artiste ou un groupe franco-ontarien qui s'est illustré dans le domaine de la musique en français, et du *Prix de l'Université Laurentienne*, qui est remis à un artiste ou un groupe de la relève. **(APF)**

Du théâtre par les jeunes

Le théâtre, ce n'est pas seulement pour les adultes. La preuve?

Le deuxième Festival franco-ontarien de théâtre en milieu scolaire aura lieu à Sudbury du 29 avril au 2 mai.

Des jeunes de Sudbury, Northbay, Kapuskasing, Timmins, Alexandria, Hawkesbury, Ottawa, Mississauga et Aurora présenteront leur dernière création. On attend 400 élèves et enseignants à cette fête du théâtre.

Le festival s'adresse à toutes les écoles secondaires de l'ontario français. date limite d'inscription: 27 février. Information: 613- 745-2322. **(APF)**

Le hockey... en français

Est-il est possible de jouer au hockey en français en Ontario? Parlez-en à la **Connexion française**, un regroupement de Franco-Ontariens amateurs de sports, qui organise son deuxième tournoi francophone de hockey amateur à Oakville, près de Toronto.

Les organisateurs espèrent recevoir 60 équipes de partout au pays les 24, 25 et 26 avril. Parallèlement au tournoi, on organisera des événements et des concours dans le but de recueillir des fonds pour les programmes sportifs dans les écoles secondaires francophones du pays.

Le tournoi est ouvert aux gens de tous âges: du secondaire au moins jeunes de 45 ans et plus. La première édition avait attiré plus de 30 équipes l'an dernier.

Information: Paul Gauthier (905) 846-7884 **(APF)**

De l'argent pour les femmes francophones

Le gouvernement ontarien vient de verser plus de 120 000 $ à des groupes de femmes francophones qui travaillent à la prévention de la violence.

Les subventions s'inscrivent dans le cadre d'un programme d'éducation publique, de l'Initiative de prévention de la violence faite aux femmes.

Le gouvernement ontarien avait annoncé au mois de décembre dernier qu'il consacrerait une somme de 300 000 $ pour soutenir les femmes francophones qui sont victimes de violence.

Parmi les groupes de femmes qui recevront une subvention, on note l'Union culturelle des Franco-Ontariennes, les Services d'aide aux survivantes d'agressions sexuelles de Stormont, Dundas, Glengarry et Akwesasne de Cornwall, le Collectif des femmes francophones du Nord-Est ontarien, le Comité des femmes francophones du Nord-Ouest de l'Ontario à Thunder Bay, et le Regroupement des jeunes filles francophones de Toronto. **(APF)**

Le père Marcel Picotte victime d'un accident de voiture

Une autre tragédie frappe Girouxville

FRANÇOIS PAGEAU

Les résidents de la localité de Girouville et des environs, qui ont été durement touchés par des tragédies depuis un an, ont perdu un autre membre de leur communauté, le père Picotte, mort des suites d'un accident de voiture survenu le 28 janvier dernier sur la route 49, à deux kilomètres à peine de Falher.

Le père Picotte, qui revenait de vacances, a frappé l'arrière d'une remorque transportant une maison mobile, alors que la remorque ralentissait pour effectuer un virage à droite. Ilest mort de ses blessures sur le lieu même de l'accident.

Le père Picotte s'est joint aux Oblats de Marie Immaculée en 1944 et a été ordonné prêtre en 1952. Il a obtenu des obédiences un peu partout en Alberta, entre autres à Lac la Biche, Standoff, Fort MacLeod et Brocket.

Le père Picotte vivait depuis plus de deux ans à Girouxville. Il avait partagé les épreuves qu'a vécues la communauté depuis un an, alors que plusieurs morts accidentelles sont survenues. On se souviendra, entre autres, du décès de deux petites filles, Ashleigh Lefebvre et Josée Labbé qui se sont noyées en décembre dernier; du terrible accident de voiture qui a coûté la vie à six personnes, dont une stagiaire française, en août dernier et d'un autre accident de la route en novembre dernier qui a réclamé la vie de 5 personnes dont deux enfants; enfin du décès tragique de Robert Blanchette, trois ans, mort des suites d'un accident survenu sur la ferme.

Le père Picotte, originaire de Louiseville, au Québec, a été enterré derrière l'église Notre Dame de Lourdes après un service funèbre célébré par l'archevêque Henri Boudreault et auquel ont participé plus de 200 fidèles.

Tirage Radio-Fonds

Le comte à rebours pour le RadioFonds 1998 est démarré. En effet, lors de l'émission Le Café Show du 2 février dernier Guy Marcotte, réalisateur-coordonateur de CHFA, a effectué le tirage au sort des 24 organismes qui participeront à ce troisième radiothon de l'histoire de la station. Rappelons que la première année 14,000 $ avaient été amassés et plus de 17,000 dollars l'an dernier.

Les organismes retenus cette année sont:

La Fondation Franco-albertaine;
l'Association des parents pour l'école publique francophone;
les Jeux francophones de l'Alberta;
le Gala albertain de la chanson;
le Centre de ressources préscolaires Guy-Lacombe;
CKRP Radio communautaire Rivière-la-Paix;
la Girandole d'Edmonton;
le Centre de développement musical de l'Alberta;
les Prématernelles du Centre-Nord;
l'ACFA régionale de Bonnyville;
Francophonie jeunesse de l'Alberta;
la Société des Vols-au-vent;
Alliance chorale de l'Alberta;
La Cité des Rocheuses;
la Fondation des arts de l'Alberta;
la société des productions Lez Arts
l'Association canadienne française pour l'avancement des science (chapitre Alberta);
les Scouts francophones d'Edmonton;
l'ACFA régionale de Fort McMurray;
la Bibliothèque de Saint-Isidore;
le Conseil régional d'éducation française de Lethbridge;
le Comité de parents de l'école francophone LaVérendrye de Lethbridge.

Le RadioFonds 1998 aura lieu le samedi 21 mars prochain, de 9h à 17 heures sur les ondes de CHFA.

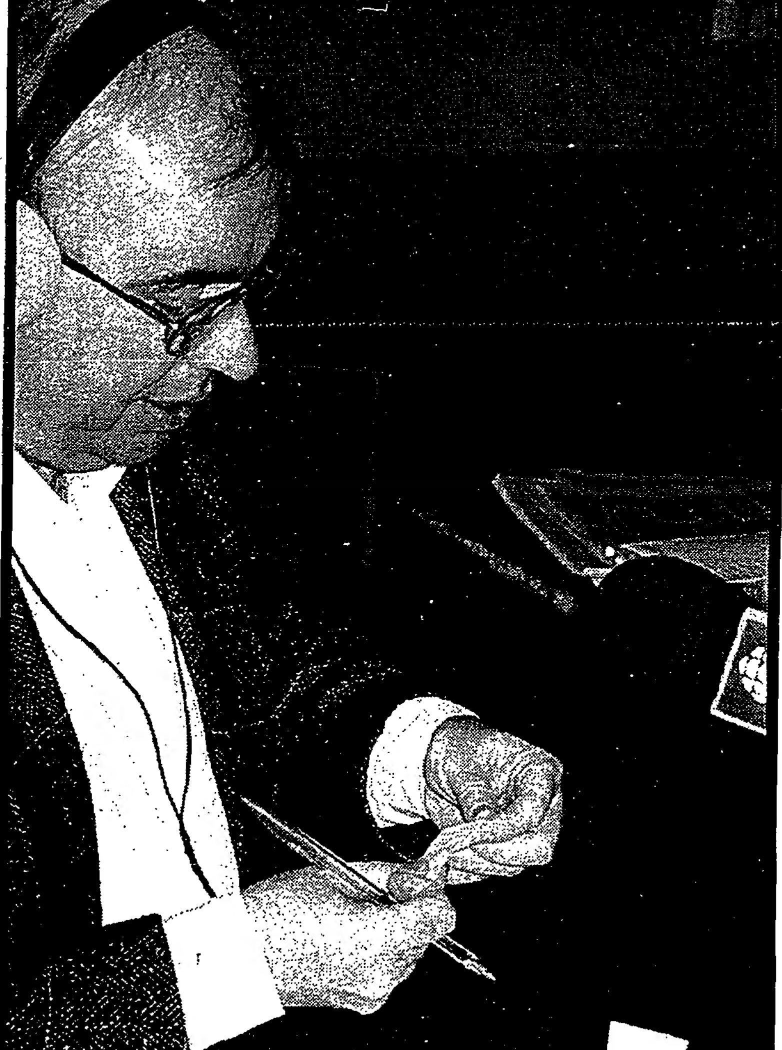


Photo: François Pageau

Guy Marcotte, réalisateur-coordonateur de CHFA, effectue le tirage d'un des 24 organismes retenus pour le RadioFonds 1998.



Le Comité du contenu sont à la recherche de

deux représentant(e)s

pour siéger au Comité du contenu, une personne de la région du Nord-Ouest (Rivière-la-Paix) et une autre de la grande région d'Edmonton (comprenant Centralta).

MANDAT DU COMITÉ DU CONTENU

Le Comité du contenu a été mis sur pied pour:

- préserver la liberté de presse et veiller à ce que le journal soit le journal de la communauté franco-albertaine et non le journal de l'ACFA;
- stimuler les lecteurs à faire connaître davantage leurs opinions;
- administrer les plaintes concernant le contenu du journal;
- créer un poste de Protecteur(trice) du citoyen (Ombudsman) qui servira d'arbitre dans le cas où une personne accuserait le journal de censure.

Le Comité du contenu se réunira un minimum d'une fois et un maximum de trois fois par année.

Les membres du Comité du contenu comprennent l'agent(e) de liaison de l'ACFA, la direction du journal et des personnes représentant le Nord-est, le Nord-Ouest, le Sud et la grande région d'Edmonton (comprenant Centralta).

Le Comité du contenu aimerait profiter de l'occasion pour **remercier Fernande Bergeron**, d'Edmonton, pour le travail qu'elle a effectué au cours de son mandat. Merci!



Office des transports du Canada / Canadian Transportation Agency



MODIFICATION À L'AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

RELATIF à une plainte déposée par la Commission canadienne du blé contre la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et la Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique au sujet de leurs obligations relatives à la réception, au transport et à la livraison de blé et d'orge.

Référence n° T7375-3/97-1

L'Office des transports du Canada (ci-après l'Office) tiendra une audience publique portant sur l'affaire précitée commençant :

Date le lundi 30 mars 1998
Heure 10 h
Endroit Battleford Room, Delta Bessborough, 601 Spadina Crescent East Saskatoon (Saskatchewan) S7K 3G8

Plainte

Le 14 avril 1997, la Commission canadienne du blé (ci-après la Commission) a déposé une plainte auprès de l'Office conformément aux articles 26, 37 et 113 à 116 de la *Loi sur les transports au Canada*, L.C. (1996), ch. 10. La Commission allègue que la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (ci-après le CN) et la Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique (ci-après le CP) n'ont pas fourni les services aux niveaux établis précédemment pour le déchargement de blé et d'orge à Vancouver et à Prince Rupert (Colombie-Britannique) ainsi qu'à Thunder Bay (Ontario). La Commission allègue également que le CN et le CP n'ont pas respecté les délais de livraison de blé et d'orge destinés aux ports de l'est du Canada et que les compagnies de chemin de fer n'ont pas respecté leurs engagements concernant l'approvisionnement de wagons pour le transport de blé et d'orge destinés aux États-Unis. La Commission allègue donc que le CN et le CP ne se sont pas acquittés de leurs obligations et que la Commission a subi ou subira des pertes et des dommages considérables. La Commission demande à l'Office de déterminer que le CN et le CP n'ont pas rempli leurs obligations depuis décembre 1996 jusqu'à la date de dépôt de la plainte et d'ordonner à ces compagnies de s'acquitter des obligations décrites dans la plainte.

Participation à l'audience

Toute personne qui dispose de renseignements pertinents et qui désire participer à l'audience publique doit en aviser l'Office, la Commission, le CN et le CP, par écrit, au plus tard le **27 février 1998**. La lettre doit :

- indiquer les nom, adresse et numéros de téléphone et de télécopieur de l'intervenant;
- décrire les préoccupations de l'intervenant et s'il y a lieu indiquer si celui-ci appuie la plainte ou s'y oppose;
- décrire brièvement les questions que l'intervenant aimerait aborder au cours de l'audience;
- décrire de quelle façon l'intervenant désire participer à l'audience;
- indiquer si l'intervenant désire s'adresser à l'Office en français (afin que l'on puisse prendre les mesures nécessaires).

Important : Si vous avez déjà fait part à l'Office de votre intention de participer à l'audience publique, il n'est pas nécessaire que vous répondiez à cet avis.

Observations écrites

Les personnes qui désirent se faire entendre sans participer à l'audience publique peuvent présenter leurs observations et toute information pertinente à l'Office par écrit, dans l'une ou l'autre des deux langues officielles, et en faire parvenir une copie à la Commission, au CN et au CP aux adresses indiquées ci-dessous. Les lettres reçues d'ici le **27 février 1998** seront versées au dossier public et seront prises en considération par l'Office lorsqu'il prendra sa décision.

Commission canadienne du blé
a/s Osler, Hoskin & Harcourt
Suite 1500
50, rue O'Connor
Ottawa (Ontario) K1P 6L2
À l'attention de **Me François Lemieux**

Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada
a/s Cook Duke Cox
2700 Commerce Place
10155-102 Street
Edmonton (Alberta) T5J 4G8
À l'attention de **Me W.J. Kenny**

Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique
Suite 500 Gulf Canada Square
401-9e Avenue Sud-Ouest
Calgary (Alberta) T2P 4Z4
À l'attention de **M. Paul Guthrie**

Besoins spéciaux

Toute personne qui a besoin d'installations ou de services spéciaux à l'audience publique doit en informer la soussignée au plus tard le 27 février 1998 à l'adresse indiquée ci-dessous.

Renseignements supplémentaires

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec M. David Gervin, par téléphone au (819) 953-9928 ou par télécopieur au (819) 953-5564.

Marie-Paule Scott, c.r., Secrétaire, Office des transports du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0N9 **Tél. : (819) 997-0677**
Fax : (819) 953-5253 ATS : (819) 953-9705

DATÉ le 22 janvier 1998

Canada

Régional en bref

ALBERTA

Angèle Arsenault
La chanteuse Angèle Arsenault sera en Alberta pour une série de plus d'une dizaine de spectacles à travers la province du 20 février au 7 mars prochain. On pourra entendre Mme Arsenault à St-Paul, Plamondon, Edmonton et Calgary.

EDMONTON

ACFAS-Alberta
L'Association canadienne française pour l'avancement des sciences en Alberta (ACFAS-Alberta) présentera, le 10 février prochain, une conférence du professeur Jean-Antoine Bour intitulée *Le nationalisme après la guerre de 1870: l'image de l'Allemand chez Jules Verne*. La conférence aura lieu au local 3-58 de la Faculté Saint-Jean d'Edmonton à 19h30.

Spectacle bénéfice
Un spectacle pour le Centre de développement musical aura lieu le vendredi 6 février à 20h30, au théâtre de La Cité francophone à Edmonton. Le spectacle mettra en vedette les goupes Euphonie et Intellibandzia. Tous les profits de la soirée iront au Centre de développement musical. Les billets sont en vente au CECA et à la Librairie le Carrefour.

Projet Haïti
Un souper bénéfice pour le projet Haiti se déroulera à l'École Maurice-Lavallée le samedi 21 février prochain, au 8828 de la 95e rue.
Le souper aura lieu à 18h30 et sera suivi de spectacles variés, d'un encan silencieux et de jeux de casino. Les billets sont en vente à la Librairie Le Carrefour et à l'école.

Centre d'Expérience Préscolaire
Le Centre d'expérience préscolaire (CEP) déménagera ses locaux à La Cité francophone les 13, 14, 15 et 16 février prochain; l'ouverture des nouveaux locaux se fera le 17. Un vernissage des oeuvres des petits, au Centre d'Arts visuels de l'Alberta, aura lieu du 20 février au 2 mars.

FALHER

École Héritage
L'École Héritage de Falher procèdera à son inauguration officielle le 12 février prochain, dans les locaux de l'école, anciennement le Collège Notre-Dame. On profitera également de l'occasion pour souligner le dixième anniversaire de l'école Héritage. Les cérémonies d'inauguration auront lieu vers 19h30.

Flip Flop
Cinq jeunes de onzième année de l'école Héritage de Falher participeront prochainement à l'enregistrement de l'émission *Flip Flop*, dans la ville de Québec. *Flip Flop* est une nouvelle émission diffusée à l'antenne de Radio-Canada et qui vient remplacer l'émission *Génies en herbe*. Les jeunes devront se mesurer à deux autres équipes dans des disciplines aux niveaux sportif, culturel et de connaissances générales. Marcia Mailloux, Catherine-Anne Dubé, Frédéric Bergeron, Cédric Leblanc et Lise Jacob seront les cinq représentants de l'école Héritage. Le groupe sera accompagné deYannick Veilleux, le moniteur de langue de l'école.

Service des incendies
Le nouveau directeur régional du service de protection des incendies pour la région de Rivière-la-Paix est M. Denis Hamel, de Falher. M. Hamel occupait auparavant le poste de directeur du service des incendies de Falher. Selon Gérard Nicolet, de la municipalité de Falher, c'est l'expérience de M. Hamel comme pompier, comme instructeur et en tant que directeur qui lui ont valu le poste de même qu'un autre atout, celui de maîtriser parfaitement les deux langues officielles.

Le financement de l'enseignement public est à la hausse après avoir connu le creux de la vague, mais on a encore une côte à remonter!

Les fonds injectés dernièrement dans l'enseignement public sont de bon augure : le gouvernement s'est enfin rendu compte des conséquences néfastes des réductions budgétaires sur les enfants, les enseignants, les entreprises, les parents...grosso modo sur tous les Albertains.

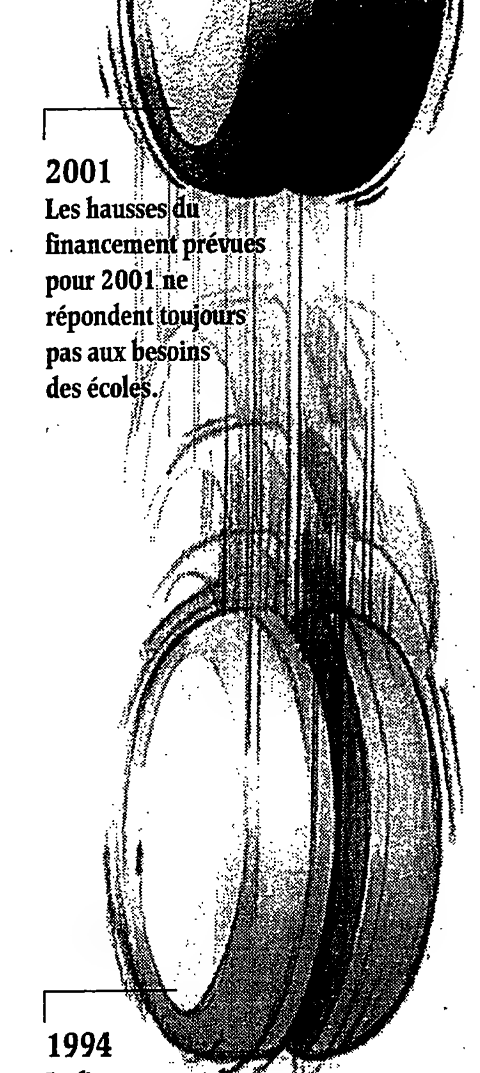
Toutefois, si on y regarde de près, l'annonce du réinvestissement de 380 millions de dollars dans l'enseignement révèle qu'il s'agit de sommes nettement inférieures aux niveaux de financement atteints avant les grandes compressions de 1994.

Presque la moitié du financement proposé ne constitue pas un réinvestissement, mais plutôt l'obligation du gouvernement à faire face à l'augmentation des effectifs scolaires.

Bien qu'elles paraissent énormes, ces sommes ne suffisent tout simplement pas à permettre aux enfants de l'Alberta de bénéficier d'une éducation de qualité... et du meilleur système d'enseignement public qui soit.

Bref, le réinvestissement est un bon point de départ pour mettre fin à l'effet yo-yo qui caractérise le financement de l'enseignement public. Mais nos enfants ont besoin de ce qu'il y a de mieux; d'ailleurs, ils le méritent!

Veuillez réfléchir aux faits et mettre fin à l'effet yo-yo!



2001
Les hausses du financement prévues pour 2001 ne répondent toujours pas aux besoins des écoles.

1994
Le financement de l'enseignement public atteint le creux de la vague à la suite de compressions budgétaires de 12,4 %, soit 239 millions de dollars.



L'enseignement public... le temps est venu de réinvestir dans notre avenir!



En Alberta, l'enseignement public comprend les écoles publiques et séparées.

Sur le bout de la langue

Annie Bourret (APF)

Petits casse-tête bilingues

Tout ça a commencé par une phrase banale en conversation : «Serais-tu assez gentil pour me l'envoyer par télécopieur?» Oubliez le fait que je sois encore assez puriste pour utiliser télécopieur quand **MÊME** *Le Petit Robert* accepte le mot fax, du moins dans son édition de 1995. Ce qui compte, c'est qu'au moment où ces mots sont sortis de ma bouche a retenti une sonnette d'alarme mentale assez stridente pour signaler une attaque nucléaire. J'aurais dû dire : «Aurais-tu la gentillesse de...», au lieu de bêtement respecter la structure anglaise *Would you be kind enough to....*

Je venais de subir une «interférence» linguistique, du genre de celle qui m'a fait prendre la décision de mettre des étiquettes bilingues sur tous mes petits pots d'épices, de façon à ne plus jamais confondre *oregano* avec origan (le terme français). Dommage qu'on ne puisse faire de même en conversation!

Tous les gens bilingues que je connais font face à ce genre de petits casse-tête quotidiens. En témoigne cette situation où, récemment, on me demandait ma traduction de *second lowest*. Réponse: «avant-dernier», équivalent contraire à *second best*, qui est «avant-premier». Au lieu d'être soulagé, voilà qu'on me répond: «Mais si c'était *the second lowest bid*?», tout en avançant qu'il faudra bien accepter «le deuxième plus bas» (que tout le monde comprend) ou que les linguistes finissent par suggérer une meilleure tournure.

Il avait peut-être bien raison, puisque après avoir ruminé sur la question, je n'étais parvenue qu'à la phrase «occupe l'avant-dernier rang des offres les moins élevées», un équivalent bien long pour «deuxième plus bas» qui, probablement, ne fera pas sourciller un grand nombre de gens au Canada.

Le plus curieux c'est que, toujours au Canada, on se hérissera tout de suite devant l'aspect du mot week-end, pourtant parfaitement français et adopté depuis 1934 par les dictionnaires. Pour les francophones de chez nous, l'expression correcte est «fin de semaine», parce qu'ils tiennent pour anglais le mot week-end. Autrement dit, la forme même du mot week-end trahit son origine (comme camping ou hot-dog, tiens). De plus, les francophones du Canada associent l'usage de week-end à d'autres mots courants en français européen, comme parking et shopping, auxquels ils préfèrent stationnement et magasinage, etc. Résultat? On se retrouve avec deux normes de français entièrement différentes. En français soutenu, c'est week-end qui est de bon ton, mais «fin de semaine» est si bien enraciné dans l'usage courant au Canada qu'on ne peut le condamner. Il devient donc un canadianisme de bon aloi.

Terminons sur un autre casse-tête courant, celui de l'insidieux *focus*, pour lequel on a même bricolé le verbe franglais *focusser*. Prenons pour exemples les phrases suivantes : «La chronique *focusse* sur les anglicismes» ou «Cette chronique *met le focus* sur les anglicismes.» Ne serait-il pas plus simple et plus français de dire «Cette chronique **est consacrée** aux anglicismes», ou encore «Cette chronique **porte sur** les anglicismes»?

Faites parvenir vos commentaires par courriel à ***abourret@bc.sympatico.ca*** *ou à la rédaction du journal.*

Prisonniers de la glace:

Radio-Canada lance une vidéocassette au profit des sinistrés

FRANÇOIS PAGEAU
Edmonton

Jamais un désastre naturel n'a touché un si grand nombre de personnes au Canada. Au plus fort de la crise 1,393,000 foyers étaient privés d'électricité. Pour des centaines de milliers d'entre eux, l'épreuve s'est prolongée pendant plusieurs semaines.

Pour conserver le souvenir de ces jours fertiles en drame humains bouleversants, Radio-Canada offre au public la vidéocassette *Prisonniers de la glace*, dont tous les profits de vente seront versés au programme d'aide aux sinistrés de la Croix-Rouge.

Préparé par le service d'information de Radio-Canada, ce documentaire de 90 minutes fait revivre au jour le jour cette période angoissante. Tout a commencé par des milliers d'arbres détruits ou endommagés, puis le nombre de foyers sans électricité augmentait alors que la pluie verglaçante se poursuivait pendant quatre jours consécutifs pour atteindre 78 millimètres. On arrive finalement à la journée fatidique du vendredi 9 janvier où près de la moitié de la population du Québec est plongée dans le noir et où la ville de Montréal frôle le désastre.

Ce document répondra aux attentes de tous ceux qui veulent retrouver l'essentiel des événements dans une excellente synthèse. La vidéocassette *Prisonniers de la glace* peut être commandée par téléphone en composant le 1-800-445-8433.

Jeux olympiques

Radio-Canada se prépare pour Nagano

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

À une semaine à peine des Jeux Olympiques d'hiver, qui cette année auront lieu à Nagano au Japon, la Société Radio-Canada se prépare à servir à ses téléspectateurs des reportages et une couverture complète de l'événement.

L'événement est d'une importance capitale pour quelque 3 000 athlètes, dont 150 du Canada. Les Jeux de Nagano constituent pour eux le point culminant d'une vie consacrée au sport, l'aboutissement de milliers d'heures d'efforts et de sacrifices passées à répéter inlassablement les gestes qui mènent à la perfection, loin des foules. Créés pour accomplir de grandes choses, ces athlètes n'ont jamais cédé aux demi-mesures, jamais perdu de vue leur objectif d'être les meilleurs, autant face à eux-mêmes que face au monde entier.

Du 6 au 22 février, tous les yeux seront tournés vers Nagano pour admirer le courage et la détermination de ces athlètes et assister à leur triomphe après des compétitions enlevantes dans une douzaine de disciplines.

Depuis plusieurs mois, l'équipe de Radio-Canada se prépare donc à retransmettre toute l'émotion des Jeux à la télévision, à la radio et au Réseau de l'information, pour répondre aux attentes du public.

À la télévision, les spectateurs pourront visionner quelque 350 heures de reportage sur les Jeux d'hiver ainsi que sur Nagano et le Japon. Ce portrait sera d'ailleurs diffusé en avant-première, le jeudi 5 février à 19h00, heure de l'Alberta.

En raison du décalage horaire énorme (12 heures), la télévision de Radio-Canada sera en ondes 24 heures sur 24 pendant toute la durée des Jeux, question de présenter le maximum de compétitions, mettant en vedette les athlètes canadiens, le plus souvent possible en direct. Des résumés quotidiens seront présentés à partir de Montréal de 10h30 à 11h30 et de 16h30 à 17h00.

Du côté du Réseau de l'information, une couverture complémentaire à celle du réseau sera présentée en suivant, en direct, les développements dignes d'intérêt, autant les conférences de presse des athlètes, de l'équipe canadienne, du comité organisateur ou du mouvement olympique ou encore les autres événements d'importance pouvant survenir dans la foulée des jeux.

Mais le grand rendez-vous du Réseau de l'information sera celui de Maisonneuve à Nagano. Pierre Maisonneuve proposera chaque soir des reportages et des entrevues avec des athlètes, des entraîneurs, des journalistes et d'autres personnalités présentes au Japon, pour offrir un portrait complet de cette grande fête sportive et de son pays hôte. Cette émission sera diffusée sept jours sur sept, soit le 6 février à 18h00, du 7 au 21 février à 19h30 et le 22 février à 16h30.

À la radio, CHFA diffusera des bulletins spéciaux de 7h10 à 7h15, du lundi au vendredi, du 9 au 20 février. En soirée, les émissions Macadam Tribus et Bande à part seront remplacées par une émission spéciale de deux heures, du lundi au vendredi. Des émissions spéciales d'une heure les dimanches 8, 15 et 22 à 9h00, ainsi que les samedis 14 et 21 à 7h00 seront également présentées.

Prisonniers de la glace:

Radio-Canada lance une vidéocassette au profit des sinistrés

FRANÇOIS PAGEAU

Edmonton

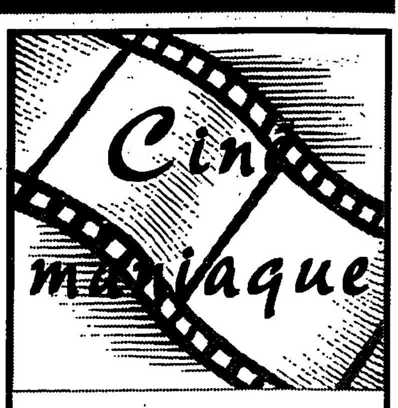
Jamais un désastre naturel n'a touché un si grand nombre de personnes au Canada. Au plus fort de la crise 1,393,000 foyers étaient privés d'électricité. Pour des centaines de milliers d'entre eux, l'épreuve s'est prolongée pendant plusieurs semaines.

Pour conserver le souvenir de ces jours fertiles en drame humains bouleversants, Radio-Canada offre au public la vidéocassette Prisonniers de la glace, dont tous les profits de vente seront versés au programme d'aide aux sinistrés de la Croix-Rouge.

Préparé par le service d'information de Radio-Canada, ce documentaire de 90 minutes fait revivre au jour le jour cette période angoissante. Tout a commencé par des milliers d'arbres détruits ou endommagés, puis le nombre de foyers sans électricité augmentait alors que la pluie verglaçante se poursuivait pendant quatre jours consécutifs pour atteindre 78 millimètres. On arrive finalement à la journée fatidique du vendredi 9 janvier où près de la moitié de la population du Québec est plongée dans le noir et où la ville de Montréal frôle le désastre.

Ce document répondra aux attentes de tous ceux qui veulent retrouver l'essentiel des événements dans une excellente synthèse. La vidéocassette Prisonniers de la glace peut être commandée par téléphone en composant le 1-800-445-8433.

OFFRES D'EMPLOI



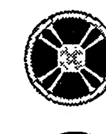
Nothing to Lose

Tim Robbins, c'est un artiste que j'apprécie beaucoup. En plus d'avoir la chance d'être le compagnon de vie de Susan Sarandon, il a interprété de façon remarquable l'antihéros du film *The Player* de Robert Altman. Il est aussi le réalisateur du très beau *Dead man Walking*. Un artiste sérieux, donc.

Vraiment? Dans *Nothing to Lose*, c'est une facette beaucoup plus légère du talent de Tim Robbins qu'on a l'occasion d'apprécier, son sens du synchronisme comique et son envie de se laisser aller à faire des folies.

Dans la peau de Nick Bean, un publiciste heureux en ménage qui découvre qu'il est cocu et s'embarque dans des aventures rocambolesques, Tim Robbins fait preuve d'une chimie parfaite avec Martin Lawrence, un autre talent comique promis à un bel avenir. Le réalisateur Steve Oedekerk, qui réalise son propre scénario, a le génie de laisser beaucoup de place à ses interprètes, du moins assez de place pour arriver à faire oublier que les personnages sont parfois clichés et que les trous dans le scénario sont vraiment trop nombreux, sans parler de l'intrigue vraiment trop transparente qui donne, dès le début, tout les éléments pour prévoir le dénouement.

Les films de compères ont l'habitude de plaire aux États-Unis, assez pour qu'on puisse penser qu'il s'agit d'un genre à part entière. De *Lethal Weapon* à *48 Hours* en passant par *Butch Cassidy*, l'imaginaire américain aime à unir les contraires dans une amitié surprenante. *Nothing to Lose* s'inscrit dans cette tradition et s'il s'agit d'un film mineur dans le genre, il reste toujours le plaisir que nous procure le jeu de Tim Robbins.

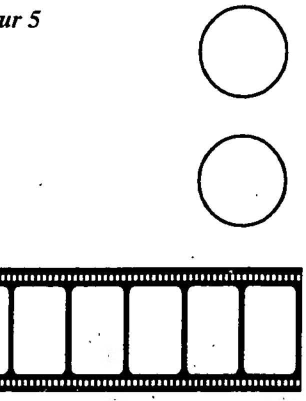


Nothing to Lose

De Steve Oedekerk avec Tim Robbins Martin Lawrence, John C. McGinley et Giancarlo Esposito Disponible en format vidéo



3 sur 5



PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. Vous devez calculer 7% de TPS.
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi midi. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 201, 8527-91e rue, Edmonton (Alberta), T6C 3N1

LE FRANCO 465-6581

Érablière Lachance
Placez vos commandes pour tous vos besoins de produits d'érable avant le 1er avril 1998. Téléphonez à Daniel au 465-6019 (6-3)

Statistique Canada / Statistics Canada

STATISTIQUE CANADA

Nous acceptons des candidatures pour des postes temporaires à temps partiel en tant qu'intervieweur. Les candidat(e)s doivent posséder des bonnes compétences en communications, de l'expérience en service à la clientèle, des connaissances en matière de comptabilité, tenue des livres, registre des salaires et une bonne compréhension de l'industrie du commerce de gros et du détail.

Bonne connaissance du clavier est requis. L'anglais est essentiel et connaissance de la langue française est un atout. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. Veuillez acheminer votre curriculum vitae avant le 23 janvier 1998 à:

Statistique Canada, 9e étage Park Square
10001 Bellamy Hill, Edmonton, AB
T5J 3B6
Attn: Personnel

Abonnez-vous dès maintenant!

Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

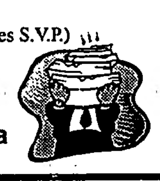
Le Franco

☐ **1 AN - 26,75$**
☐ **2 ANS - 48,15$**
☐ **HORS CANADA - 1 AN - 51,36$**
(TPS incluse - tous les tarifs)

N.B.: Les membres de l'ACFA reçoivent un abonnement GRATUIT au FRANCO. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.

Nom:......................................
Adresse:......................................
Ville:.................. **Province:**..................
Code postal:......................................
Téléphone:......................................

Votre chèque ou mandat de poste libellé à l'ordre du Franco (En lettres moulées S.V.P.)



201, 8527 - 91e rue, Edmonton, Alberta, T6C 3N1
Téléphone: 465-6581, Télécopieur: 465-3647
Courrier électronique: lefranco@compusmart.ab.ca

Paroisses francophones

Messes du dimanche

CALGARY

Ste-Famille
1719 - 5 rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

CENTRALTA

Legal
Paroisse St-Emile
dimanche: 11h00

St-Albert
Chapelle Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

EDMONTON ET ALENTOURS

St-Thomas d'Aquin
8410-89e rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Immaculée-Conception
10830-96e rue
Dimanche: 10h30

Ste-Anne
9810-165e rue
Dimanche: 10h30

Paroisse St-Joachim
9928-110e rue
Mer., ven. et sam. 17h
Dimanche: 10h30

Beaumont, St-Vital
4905-50e rue
Dimanche: 9h30

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

ST-PAUL

1er, 3e et 5e samedi à 19h30
Dimanche: à 9h30

Disque:

Michel Faubert nous offre *Le Passeur*

Qui de mieux que Michel Faubert, le fameux conteur qui hante les écoles et salles de spectacle du Québec, pour initier la nouvelle collection *Contes * Québec*.

Au terme d'une trentaine de représentations à guichet fermé, Michel Faubert nous offre enfin *Le Passeur* sur disque. Enregistré devant public au Cabaret Music-hall de Montréal, *Le Passeur* est un instantané du spectacle du même nom qui a ravi la foule, renversé la critique et, surtout, renouvelé de fond en comble l'univers du conte.

Faubert fascine et émerveille, il ensorcelle jeunes et vieux sur son passage, tant au Québec qu'en France où il participe depuis plus de deux ans aux grands festivals de contes. Il a même conquis le jury aux derniers Jeux de la Francophonie à Madagascar, puisqu'il s'est vu décerner la Médaille d'or dans la catégorie «Contes et conteurs».

«Avec Faubert, le conte débarque en l'an deux mille, directement dans la planète cinéma. Montage parallèle et ellipse temporelle, jumpcuts et flash-back, scènes d'action et panoramiques sont des techniques que Faubert manie avec le doigté d'un directeur photo. Faubert est un merveilleux mystificateur», écrit Mario Cloutier, journaliste au Devoir.

Un album qui vous fera vivre ou revivre une soirée magique avec la participation du multi-instrumentaliste Daniel Roy (flûte, bodhran, bombarde) qui crée, pour chacun des contes, une ambiance sonore toute en subtilité.

Fermez les lumières, vérouillez les portes, ce soir, Faubert vous raconte. Une chance unique d'entendre les histoires de Faubert en direct dans votre salon.

...(Plamondon)suite de la page 1

Après, c'est de voir combien de personnes on va avoir et construire quelque chose de pratique, quelque chose qui va pas coûter aussi cher que ce que le gouvernement construit! Ce sera probablement un groupe de gens d'affaires francophones qui s'occupera du projet, parce que va falloir y mettre de l'argent. Il faudra trouver une vingtaine de personnes qui sont prêtes à investir 10 000 dollars, pour avoir 200 000 $ pour commencer le projet.»

Ensuite, ce sera au tour du domaine économique d'être fortifié. «Maintenant, on s'aperçoit qu'on manque de gens d'affaires qui s'identifient comme francophones et qui disent, nous avons besoin de main d'oeuvre bilingue! Parce que les jeunes se sont donné le trouble de devenir bilingue, alors il faut les appuyer, affirme le nouveau président. Maintenant, il faut aller chercher le pouvoir économique. Pour la chambre de commerce francophone, on va être relié à la chambre de commerce anglophone, au lieu de faire deux chambres de commerce. C'est encore une façon de ne pas faire de chicane.»

Parce que la chicane, on a connu ça dans la région. «Y'avait beaucoup de choses qui marchaient pas, il y avait encore des blessures à guérir... Avec les écoles francophones, il y des gens qui n'ont pas voulu embarquer. Il nous traitaient de séparatistes, de toutes sorte d'affaires. Même dans ma famille, on me disait que ça avait pris trois cents ans pour mettre les noirs et les blancs ensemble, et que nous autres à Plamondon, on séparait les anglais et les français! Ça prend du temps à comprendre que les cultures, c'est pas obligé de coucher ensemble tout le temps. On peut avoir un temps pour se séparer, un temps pour se reconnaître, un temps pour grandir ensemble....»

Avec les projets qu'ils prévoient mener en 1998, il semble certain que les gens de Plamondon grandiront encore cette année.